



POLE / SERVICE : Secrétariat Général

AUTEUR(S) : Service Admissions

DIFFUSION : Candidats à l'entrée en formation de Technicien de l'Intervention sociale et familiale

DATE : 12 février 2019

Épreuve écrite d'admissibilité Résumé-Commentaire (2 heures)

Maternités soutenues ?

Les femmes en situation de handicap moteur qui souhaitent devenir mères se heurtent bien trop souvent au jugement du personnel médical, qui les estime incapables de donner la vie, voire égoïstes et inconscientes. « *Enceintes, elles se débrouillent comme elles peuvent* », relate Séverine Pacault-Munier, vice-secrétaire de l'Association Handiparentalité.

« *A la maternité, la sage-femme refusait de me donner mon fauteuil roulant, estimant que j'étais égoïste d'avoir fait un enfant et que je devais me débrouiller* », témoigne une adhérente ; « *Mon médecin m'a dit que je coûtai déjà trop cher à la société pour faire en plus un enfant* », raconte une autre.

77,8 % des femmes interrogées par l'Association invoquent la nécessité d'améliorer l'accès aux soins dans le parcours de parentalité avec notamment un nombre bien plus important de gynécologues formés, disposant d'un cabinet accessible et de matériel adapté (tables et étriers notamment).

24,5 % d'entre elles rapportent que les professionnels sociaux, médico-sociaux et médicaux n'ont pas bien accueilli leur projet d'enfant.

Née en 2010, l'Association Handiparentalité accompagne sur tout le territoire une soixantaine de femmes en situation de handicap moteur ou sensoriel désirant un enfant ou devenues mères. « *Elles recherchent avant tout une écoute et désirent se sentir comprises*, observe Florence Méjécasse-Naugebauer, la Présidente. *Elles veulent recevoir des réponses à leurs questions médicales, juridiques, techniques et psychologiques en toute confiance.* »

Handiparentalité leur offre des réponses à la carte, assurées par une psychologue et des pairs : douze mères relais ayant elles-mêmes vécu les difficultés liées au handicap.

Formées par l'association, elles soutiennent et accompagnent les femmes, évaluent leur situation, proposent des solutions, rassurent et font part de leurs astuces. Elles sensibilisent également les professionnels de santé, du secteur social et de l'enseignement de leur région.

« *Ce n'est toutefois pas toujours évident car s'ils nous sollicitent pour des conseils, ces professionnels peinent parfois à reconnaître notre pairémulation⁽¹⁾ et nos compétences* », poursuit la Présidente.

Elle sera prochainement titulaire d'un Diplôme Universitaire de personne experte en situation de handicap, délivré par l'Université de Paris Diderot pour occuper légitimement ses fonctions de médiatrice en santé et enseignante, une formation dont bénéficient les mères relais de l'Association qui le souhaitent.

Handiparentatilité propose aussi une puériculthèque : tables à langer accessibles, lit cododo qui se colle à celui des parents, écharpe de portage, porte-bébé, transat réglable en hauteur, harnais peluche, etc.

Comme 75 % des parents de l'Association utilisent des astuces pour s'occuper de leur bébé, Florence Méjécasse-Neugebauer, la Présidente, met en ligne des tutoriels sur son groupe privé Facebook pour les aider à construire leur propre matériel, comme un lit de bébé s'ouvrant sur le devant pour laisser passer le fauteuil roulant.

(1) La pairémulation est la transmission de l'expérience par les personnes handicapées autonomes, pour des personnes handicapées en recherche de plus d'autonomie, et avec le but de renforcer la conscience de ces dernières quant à leurs possibilités, leurs droits et leurs devoirs.

Handiparentalité a également une mission de plaidoyer pour défendre les droits des familles, militant par exemple pour une Prestation de Compensation du Handicap (PCH) aide à la parentalité en Gironde ainsi qu'une mission de sensibilisation. Elle propose notamment l'exposition itinérante « *C'est votre enfant ? Sur les chemins de l'handiparentalité* », qui évoque une maternité qui effraie, fascine, dérange ou suscite l'admiration. Enfin, elle aide des structures à mettre en place un accompagnement à la parentalité, comme le centre Papillon à Bordeaux, qui vole aujourd'hui de ses propres ailes.

Lien social n° 1244 du 5 au 18 février 201

Consignes :

- 1- Vous présenterez les idées essentielles de ce texte (12 points).
- 2- Vous donnerez votre point de vue sur ce texte (12 points).
- 3 – Vous répondrez à l'une de ces deux questions (16 points) :
 - A – Selon-vous, pourquoi ce sont des personnes en situation de handicap moteur ayant vécu cette situation qui s'impliquent dans le soutien apporté aux femmes qui souhaitent devenir mères ?
 - OU
 - B – Comment comprenez-vous que les professionnels sociaux, médico-sociaux et médicaux n'accueillent pas bien les projets d'enfant des personnes en situation de handicap moteur ?

Critères d'évaluation :

Exercice 1 (sur 12 points)

Compréhension du texte (8 points)

Capacités de synthèse et de concision (4 points)

Exercice 2 (sur 12 points)

Capacité à donner un avis personnel (4 points)

Capacité à mobiliser des connaissances (4 points)

Qualité de la rédaction (4 points)

Exercice 3 (sur 16 points)

Compréhension de la question (6 points)

Qualité de l'argumentation (6 points)

Niveau de sensibilisation sur la question (4 points)

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org **ARFISS**
ÉCOLE D'ÉDUCATION
DES ENFANTS

REGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Qualification
des Services
Intellectuels
ISQ
OPQF

